

Évolutions des données de la BnF liées à la Transition bibliographique au 1^{er} mai 2019 : changements induits par la réforme RAMEAU

En mai 2019, dans le cadre de la Transition bibliographique, la BnF fait évoluer ses données et s'aligne sur les évolutions induites par la réforme de RAMEAU. Ce document présente la synthèse des évolutions prévues.

I/ Simplification de l'indexation géographique (« Retournement aux lieux »)

Certaines vedettes RAMEAU, appelées vedettes construites dans l'autorité, sont composées de plusieurs termes RAMEAU (ex. « France -- Politique et gouvernement »). En INTERMARC comme en UNIMARC, l'étiquette de la zone qui exprime le point d'accès autorisé est fonction de la nature (ex. nom de lieu) du premier élément.

Dans le cadre de la réforme de RAMEAU, les indexations matière composées d'un lieu suivi d'un concept (nom commun) issu de la liste dite des « subdivisions aux Lieux » vont être inversées (« retournées »). Les vedettes construites dans l'autorité commençant par un lieu vont désormais commencer par un concept (nom commun), afin d'harmoniser l'ordre de présentation des types de concepts dans les chaînes d'indexation (nom commun -- lieu -- temps). Ce changement induit un changement d'étiquette de zone pour le point d'accès autorisé.

Avant mai 2019, les autorités RAMEAU combinant plusieurs termes RAMEAU peuvent commencer par un lieu. Elles sont exprimées par une zone INTERMARC A167 (équivalence UNIMARC : A215).

L'indexation des notices bibliographiques avec ces vedettes construites se fait en utilisant une zone INTERMARC B607 (équivalence UNIMARC : B607).

À partir de mai 2019, aucune vedette construite ne commence par un lieu, le concept (nom commun) figure en tête de vedette.

Les autorités RAMEAU commencent par un concept (nom commun) et sont exprimées par une zone INTERMARC A166 (équivalence UNIMARC : A250).

L'indexation est désormais effectuée en utilisant une zone INTERMARC B606 (équivalence UNIMARC : B606).

Exemple : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb12009497x>

	Avant mai 2019	Après mai 2019
INTERMARC Autorités	167 .. \$wb..... \$a France \$x Politique et gouvernement	166 .. \$wb..... \$a Politique et gouvernement \$y France
INTERMARC Bibliographique	607 .. \$3 12009497 \$a France \$x Politique et gouvernement	606 .. \$3 12009497 \$a Politique et gouvernement \$y France
UNIMARC Autorités	215 .. \$7 ba0yba0y \$8 fre \$9# \$a France \$x Politique et gouvernement	250 .. \$7 ba0yba0y \$8 fre \$9 \$a Politique et gouvernement \$y France
UNIMARC Bibliographique	607 .. \$3 12009497 \$a France \$x Politique et gouvernement \$2 rameau	606 .. \$3 12009497 \$a Politique et gouvernement \$y France \$2 rameau

II/ Indexation au genre et à la forme

À noter : Les évolutions liées au genre et à la forme sont traduites au 1^{er} mai 2019 en format INTERMARC. Elles ne seront exprimées dans le format UNIMARC de diffusion de la BnF qu'en 2020 après décision du Comité français UNIMARC (CfU) courant 2019.

Avant mai 2019, la structuration des notices d'autorité RAMEAU et leur utilisation pour l'indexation dans les notices bibliographiques ne permet pas d'isoler l'information relative au genre (ex. : Bandes dessinées) et à la forme (ex. : Anthologies) de la ressource décrite :

- **les autorités RAMEAU** relatives au genre ou à la forme sont des autorités noms communs RAMEAU ;
- dans les **notices bibliographiques**, la mention de genre ou de forme figure dans l'indexation matière, dans une sous-zone prévue pour exprimer la subdivision de sujet ou de forme.

Exemple : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb32239510g>

Indexation actuelle :

- Format public
Sujet(s) : Fausse monnaie -- **Bandes dessinées**
- Format INTERMARC
606 .. \$3 [12360299](#) \$a Fausse monnaie \$3 [11931019](#) \$x **Bandes dessinées**
- Format UNIMARC
606 .. \$3 [12360299](#) \$a Fausse monnaie \$3 [11931019](#) \$x **Bandes dessinées** \$2 rameau

1. Notices d'autorité : conséquences de la réforme RAMEAU

À partir de mai 2019, les autorités RAMEAU relatives au genre ou à la forme sont utilisables en indexation matière **et** en indexation genre ou forme.

- En INTERMARC, la présence d'une zone A049 dans la notice RAMEAU indique qu'il s'agit d'une notice de genre ou forme. Le point d'accès continue à être exprimé en zone A166.

2. Notices bibliographiques : conséquences de la réforme RAMEAU

À partir de mai 2019, le genre ou la forme de la ressource décrite est indexé en INTERMARC dans une nouvelle zone de la notice bibliographique dédiée à l'indexation genre ou forme : la zone INTERMARC B608, qui permet d'isoler les informations relatives au genre et à la forme.

Cette nouvelle zone INTERMARC B608 est convertie en subdivision de forme dans les indexations matières existantes en UNIMARC (sous-zone existante \$x dans les zones d'indexation B60X).

Exemple : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb32239510g>

Indexation au 1^{er} mai 2019 :

- Format public
Sujet(s) : Fausse monnaie
Genre ou forme : **Bandes dessinées**
- Format INTERMARC
606 .. \$3 [12360299](#) \$a Fausse monnaie
608 .. \$3 [11931019](#) \$a **Bandes dessinées**
- Format UNIMARC
606 .. \$3 [12360299](#) \$a Fausse monnaie \$3 [11931019](#) \$x **Bandes dessinées** \$2 rameau

3. En synthèse

FORMAT		INTERMARC	UNIMARC
FORMAT AUTORITES	Typage de la notice en genre forme	Présence d'une zone 049 <i>Nouvelle zone</i>	Label : position 09 valeur « j » <i>Pas de changement</i> Note précisant qu'il s'agit d'une notice de genre/forme : A330\$a
	Forme retenue	166 \$a	250 \$a <i>Pas de changement</i>
	Forme rejetée	466 \$a	450 \$a <i>Pas de changement</i>
FORMAT BIBLIOGRAPHIQUE		INTERMARC	UNIMARC
	Vedette de genre ou de forme	608 \$a <i>Nouvelle zone</i>	Sous-zone \$x adossée aux indexations disponibles en B60X (pas de changement)

Les notices concernées par ces modifications seront disponibles depuis le site [BnF API et jeux de données](#). Un document d'accompagnement à l'implémentation de ces données dans les systèmes d'information de bibliothèques est également proposé par le groupe Systèmes et données sur le site de la [Transition bibliographique](#).

Le détail des chantiers menés par la BnF dans le cadre de la réforme est disponible sur le site [RAMEAU](#).